

**ASSOCIATION de lutte MACULOPATHIE MYOPIQUE
AMAM
2, Rue Milétrie
BP 577 86021 POITIERS CEDEX**



Evry, le 7 décembre 2014.

Bonjour à tous membres de l'Association AMAM,

L'année 2013 a été assez chargée pour notre Association et pour certains de ses membres. De plus, nous n'avons pas réussi à nous réunir en Assemblée Générale ; (problèmes de location de salle, disponibilités des uns et des autres, éloignement en province, emploi du temps, etc...)

De ce fait, en accord avec notre Présidente, nous vous adressons l'ensemble des documents les plus marquants de l'année 2013 dont détails dans le **1er document** joint.

Vous trouverez le rapport financier en 3 documents (**2,3 et 4ème document**).

ACTIVITÉS :

Nous avons aussi été présents dans 2 Congrès majeurs, où nous avons un stand permettant ainsi de nous faire connaître des ophtalmologistes et des professions qui sont liées à l'Ophtalmologie et ce, du monde entier :

- Le Congrès de la DMLA, où AMAM a été invitée, qui s'est tenu le 9 septembre 2013 à la Maison de la Chimie à Paris.
- Le Congrès des AOP " Atelier d'Ophtalmologie Pratique " qui s'est déroulé, les 13 et 14 septembre 2013.

D'ailleurs à ce sujet, nous souhaiterions avoir la présence, dans la mesure du possible, de nouveaux membres lors de ces Congrès, pour représenter notre Association. (Nous sommes seulement les 6 mêmes personnes présentes sur 52 membres à chaque Congrès, ce qui est peu).

Nous avons été sollicités, par les Laboratoires NOVARTIS et IPSOS pour une enquête relative à la gêne ressentie dans la vie courante et professionnelle des Myopes Forts.

Nous vous communiquons les témoignages de certains d'entre eux

(**doc : 5,6,7,8,9 et 10ème**) ainsi qu'une synthèse intégrant d'autres témoignages (**doc 11ème**).

Pour ce qui concerne les adhésions, notre fichier se développe mais un peu trop lentement, c'est le problème récurrent des Associations, actuellement.
Le montant de la cotisation reste inchangé pour 2015 à 20€ minimum.

A ce sujet, nous avons parmi nos membres des adhérents qui versent des montants supérieurs à 20€, ceux-ci recevront dans le courant du 1er trimestre 2015, un reçu permettant une réduction fiscale de 66% de ces montants pour l'année 2014.

Comme vous pouvez le constater, nous avons eu des activités assez variées et très enrichissantes.

Nous voudrions remercier le Professeur LEVEZIEL, pour sa disponibilité et son aide, en tant que Président du Comité Scientifique.

Pour terminer, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner, en blanc et signé, le document de votre représentation de membres AMAM.

Une dernière chose, notre compte bancaire à fin 2014 est encore très positif puisque nous disposons de plus de 700€ en banque.

Nous espérons avoir été clairs dans ces écrits et vous remercions de la confiance que vous nous avez portée et que vous nous porterez pour 2015.

Néanmoins, nous vous proposerons en 2015, différentes dates pour nous réunir en Assemblée Générale pour les comptes de 2014.

Bien cordialement et bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Martine BIRNBAUM
Secrétaire AMAM

Yves BIRNBAUM
Trésorier AMAM